

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
de Lille

Objet :

Référence :
2026 / 3 / 3

FISCALITE LOCALE

VOTE DES TAUX
2026DATE DE CONVOCATION
20 Avril 2026DATE D'AFFICHAGE
20 Avril 2026EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL
MUNICIPAL : 23NOMBRE
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 20

VOTANTS : 23

NOTA : Le Maire certifie
que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le :

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG

L'an deux mil Vingt Six, le Vingt Sept Avril à 19 heures 00 minute, le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DELBROUCQ Damien, DELECLUSE Léna, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, GALLAND Guillaume, GARNIER Julia, HOTTELARD Fabienne, HUBAU Halima, LECOMTE Virginie, PAVY Stéphanie, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, WAQUET Antoine, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

Absent(e)(s) excusé(e)(s) :

M. GHESTEM Charles-Edouard donne pouvoir de vote à M. REVEILLON Eric
M. RONDOUX Thierry donne pouvoir de vote à M. DUBOIS Laurent
M. VANDAELE Jean-Christophe donne pouvoir de vote à Mme WAUCQUIER Isabelle

Absent(e)(s) :

A été nommée secrétaire : Madame WAQUET Johanne

Il est rappelé à l'Assemblée les taux de fiscalité locale 2025 :

- ↳ Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 43,17 %
- ↳ Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 59,11 %
- ↳ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 25,39 %

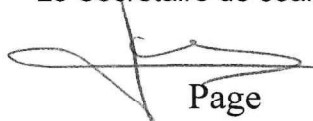
Pour l'année 2026, il est proposé au Conseil Municipal de maintenir et de reconduire les taux d'imposition, soit :

- ↳ Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 43,17 %
- ↳ Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 59,11 %
- ↳ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 25,39 %

Après en avoir délibéré, les propositions sont adoptées à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance



Page

Le Maire,
Pascal ZOUTE

Paraphe



COMMUNE : 146 CHERENG
 ARRONDISSEMENT : 59 LILLE
 TRÉSORERIE OU SGC : S.G.C DE VILLENEUVE D'ASCQ

N° 1259 COM (1)

TAUX
 FDL
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	2 451 270	43,17	117,15	2 486 000	1 073 206	43,17	1 073 206
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	27 147	59,11	142,74	27 400	16 196	59,11	16 196
Taxe d'habitation (TH)	35 148	25,39	75,88	26 000	6 601	25,39	6 601
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	1 096 003	1 096 003		1 096 003
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) - article 1407 ter (CGI)			Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence 2026 (col. 4 x col. 2 x col. 3)	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	8	9	10
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	1 096 003	1,000 000	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)			
Taxe d'habitation (TH)			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)			
	Produit total souhaité		
	Produit total de référence (total colonne 5)		

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

Total des produits attendus

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	19 904			60 076	0	0	360 181	11

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	440 161	
Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	1 096 003	
Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	1 536 164	



A LILLE
 Le 17 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 FRANK MORDACQ

Le 21 Avril 2026
 Pour la Commune,
 Le Maire
 Pascal Baudouin

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 059-215901463-20260427-20260303-DE

